Plan Guide - Juillet 2025

Atelier Ensie

Entrée de Bourg
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30

Lisière plantée
- Plantation talus bocager

Carrefour déjà aménagé

Rue du moulin à vent
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur le muret
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Pourcelle des chemins vers le cimetière
- Convention avec les propriétaires
- Signalétique

Entrée de Bourg Les Bois Milons
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30

Allée Mathurin Méheut
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Requalification du carrefour - rue du moulin
- Réduction des emprises de voirie (en supprimant les girations les pompiers et l'AR)
- Réaménagement des carrefours
- Végétalisation des espaces libérés
- Mise en valeur du calvaire
- Accompagner l'entrée en agglomération (la vitesse) et la signalisation/marquage au sol

Rue du stade et chemin des sports
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Parc
Un parc naturel tourné vers les horizons lointains
- Plantation pédagogique : mise en valeur de la haie, du verger
- Diversifier les structures de jeu, enchevêtrement de troncs, jeux dans les tiges, monter en hauteur et pénétrer de la vue...
- Diversifier les accès et inscrire le parc dans des boucles

Rue du Presbytère, Rue des Rosiers et rue des Genêts
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les parcelles vides restantes et sur les accotements
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Parking déjà aménagé
Pas de reprise intégrale si le carrefour est bien aménagé

Impasse du Grand Pin
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les accotements
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

Rue de la Forge
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Aménagement des accotements
- Mise en valeur des calvaires

Rue du Bourg Chêne - Rue Fernigo
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les accotements
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Réutilisation des eaux pluviales pour arrosage des jardins et jardin de la cure (projet de cuves)

Lisière plantée ouest
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand
- Renaturation et ouverture du bassin de gestion des eaux pluviales pour en faire un jardin de pluie

L1 - Lisière plantée nord
- Chemin en empierrement
- Plantation talus bocager gourmand

Abords de l'école
- Aménagement d'un parvis
- Réduction de l'emprise de la place pour sécuriser le cheminement de la gare pour rejoindre d'un côté le bourg et le lotissement (rue du moulin à vent) et de l'autre côté (rue du Presbytère)

Secteur d'accueil de logements de type petites maisons de bourg (parcelle Hellio)
- 8 à 10 logements environ
- Espaces piétonnes sans voiture

Centre-bourg déjà aménagé
Pas de modification à courir de vue sauf bonne raisons identifiées ?

Futur lotissement : Plan masse à reprendre
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Création d'une lisière plantée pour la promenade autour du bourg au nord
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales

Desserte future cantine ?

Requalification du carrefour - rue du Presbytère
- Réduction des emprises de voirie en supprimant les girations et l'AR
- Réaménagement des véhicules (sauf pompiers) pour mise en sécurité des cheminements
- Végétalisation

Déplacer la végétalisation et l'alignement d'arbres pour permettre l'élargissement de la voie et la création d'un cheminement piéton
- Requalification en lisière de l'espace public vers future cantine

L1 - Lisière plantée nord
- Chemin en empierrement
- Plantation talus bocager gourmand

Entrée de Bourg D82 Saint Pern
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Plantation d'arbre

Entrée de Bourg D71 Bécherel
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Plantation d'arbre
- Valorisation du village existant à accompagner

Rue du chemin Ferré et rue St Urbin
Voie en zone de rencontre résidentielle
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Plantation d'arbres sur les espaces verts restants
- Renforcement des réseaux
- Requalification des voies et réduction de la chaussée (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres)
- Suppression des trottoirs
- Gestion aérienne des eaux pluviales
- Etat des réseaux ?

L2 - Lisière plantée est
- Chemin en empierrement du simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand

Parc
Un parc naturel tourné vers le ruisseau et l'église
- Plantations pédagogique : mare bocagère et gourmande...
- Diversifier les structures de jeu, enchevêtrement de troncs, à approcher de l'eau...
- Diversifier les accès et inscrire le parc dans des boucles

Placette en entrée de bourg
- Espace de lien entre les 2 parcs
- Disparition de l'aspect routier au profit d'une entrée de bourg plantée
- Mise en place d'un arrêt bus/vélo
- Faciliter des traversées piétonnes
- Espace de jeux

Entrée de Bourg D21 route d'Indouvé
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Mise en valeur de la traversée du ruisseau

Lisière le tour du bourg
- Continuité du chemin et requalification (le haie / alternatif) d'une haie bocagère - mise en valeur du ruisseau

Entrée de Bourg D82 le Marac
- Signalisation spécifique à Landujan
- Bourg en zone 30
- Mise en valeur de la traversée du ruisseau et de l'alignement d'arbres

Liaison piétonne vers la médiathèque et le bourg

Alignement d'arbres à préserver, interdiction de l'abattage et fin protection des alignements

Amélioration du lotissement à réaliser
- Continuité du chemin à adapter pour une meilleure continuité,
- Chemin vers le jardin de la médiathèque et le centre bourg
- Poursuivre la logique de nombreux chemins réalisé sur les précédents lotissements
- Etat du poste de relevage à revoir,
- Largeur de voie à diminuer : voie résidentielle partagée
- Seuil d'entrée avec signalétique
- Haie bocagère à constituer sur le sud le long du chemin (eBAT)
- Préservation/renouvellement alignement rue du Marac

Poursuivre la réflexion paysagère - Réduction de l'emprise de l'intervention - Création d'une placette de rencontre résidentielle

Etat à prévoir dans la réflexion paysagère - Réduction de l'emprise de l'intervention - Création d'une placette de rencontre résidentielle

Sous-dimensionnement dans la saturation (mauvaise évaluation des débits ?) - Mise en place d'un bassin de rétention - Mise en valeur du pont - Mise en valeur du pont

Propriété de la commune des bâtiments et terrains

Propriété de la commune des bâtiments et terrains

a- Entrée du centre-bourg
- Mise en valeur du carrefour de la route de Landujan et du jardin de la mairie - seuil d'entrée dans le centre-bourg
- Réduction de la largeur de la voie au niveau du calvaire de Tainmelé
- Réduire la vitesse des véhicules - seuil d'entrée dans le centre-bourg - mise en valeur du patrimoine - création d'un plateau surélevé ?
- Mise en valeur du pont

a- Ensemble paysager du bourg
- Large ouverture paysagère en direction des grands espaces naturels à l'ouest
- Entrée Nord-Est du bourg peu lisible
- Traiter avec soin l'accotement sud-est
- Réduction des grands entrées
- Réduction des parkings, désimperméabilisation et végétalisation
- Réemploi du bassin de gestion des eaux pluviales pour en faire un jardin de pluie/noues et jardin

b- séquence entrée bourg
V1 : accotement étroit (1,5 m) avec le virole à 6m
- Chaussée large(ur 2 à 3m environ)
V1 : accotement étroit (2,0 à 3m disponible)
V2 : accotement élargi (6m disponible)
- nécessite une traversée en entrée d'agglo

- Etat des réseaux?

Aqueduc

repositionnement de l'entrée d'agglo avant le virolone? à voir avec le département

Aqueduc

b- seuil entrée de bourg
V1 : entre la bordure et la haie : largeur 2m
- chemin+plantation bassin+entrée bois
V2 : à l'arrière de la haie (meilleur confort d'usage et plus value paysagère, mais acquisition foncières nécessaire) largeur 3m + Plantation côté chemin et ruisseau

Devenir de la chicane? efficacité? - à questionner avec le département

- Signalisation spécifique à Landujan
- Déplacement de l'entrée avant la chicane?
- Mise en valeur de l'ouvrage hydraulique
- Etat des réseaux?

Lisière plantée sud
- Chemin en empierrement ou simple engazonnement
- Plantation talus bocager gourmand

a- séquence pré-entrée de bourg
- Mise en valeur du ruisseau et de l'ouvrage
- Alignement d'arbre en entrée du bourg - nécessité l'enfouissement de la ligne
- Passerelle pour le franchissement du cours d'eau (demande d'autorisation)
- Repositionnement de la clôture de la station
- Acquisition foncière
- Attention Znh (demande d'autorisation)

repositionnement de la zone 70 avant la traversée

Mise en valeur du lavoir

N

0 10 20 50m